

Se préparer au DNB (partie II)

Les deux sujets respectent les consignes, mais sont incomplets (manquent quelques arguments et la fin du récit de l'aubergiste).

Sujet de type narratif (suite de texte du DNB 2007)

Une fois Jean Valjean parti et les rouliers rassasiés, Jacquin Labarre alla voir sa femme occupée à faire la vaisselle et à nourrir les chiens avec les restes du repas des hôtes du soir. L'aubergiste voulut justifier sa réaction :

« Eh bien, c'était un brigand, ma femme, nous sommes soulagés de savoir qu'il est parti.

- Qui donc ? demanda Jacqueline Labarre.

-Ce sagouin, figure-toi que c'était ce voleur de Jean Valjean. Celui qui revient du bagne ! Il est entré dans l'auberge. Je ne savais pas que c'était lui, mais ma première impression était mauvaise. On m'a toujours dit que faire confiance à un individu malpropre et négligé n'apporte que du malheur. Oui, je connais bien ce genre de marginaux qui ne veulent ressembler à personne et prendre le bien d'autrui. Leurs habits crasseux, leur teint hâlé, leur odeur douteuse ou fétide, leur oeil malsain, tout chez eux nous repousse; il faut se méfier de ces gens-là. Lui, je l'ai tout de suite soupçonné à son air curieux et méfiant : j'ai donc envoyé Georges à la mairie pour avoir des renseignements...

-Je te reconnais bien là ; il ne faut pas juger les hôtes sur leur allure ! N'as-tu jamais entendu parler de l'expression « L'habit ne fait pas le moine » ? Lorsque je t'ai connu, si je m'étais fiée à ton apparence physique et vestimentaire, peut-être ne t'aurais-je jamais épousé. La valeur d'une personne se mesure à la bonté de son âme, à son intelligence, à son savoir-vivre, et non pas à des souliers crottés ou à des cheveux hirsutes !

- Valjean m'a demandé l'heure du dîner ; je suis resté évasif. Lorsque le marmiton est revenu, il m'a tout de suite informé sur notre homme. Je lui ai alors suggéré d'aller dormir ailleurs...

-Mais c'est inhumain ! s'exclama la bienveillante épouse. N'avait-il pas

de quoi payer sa chambre? l'interrogea-t-elle.

-Mais un peu de patience ! Lorsqu'il m'a demandé une chambre, je lui ai dit qu'il n'y en avait plus de disponible. Après cela, il a insisté pour coucher dans l'écurie. Le bougre n'avait pas peur des rats...

-Tu ne devrais pas avoir de préjugés sur ceux qui tentent de survivre, tant bien que mal, interrompit l'indignée. En effet, quelle que soit la personne, elle mérite l'hospitalité, la compréhension, la tolérance et la compassion. Qu'aurais-tu espéré à la place de ce misérable desservi par sa réputation ?» ajouta-t-elle.

Sujet de type argumentatif

« Maman, je veux ça. -Non, pose ça et viens là. » Ces phrases nous restent à jamais ; tout petit, on les supporte ; puis, plus grand, quand on entre dans un supermarché, on les entend dans d'autres familles. Prononcer par les parents dans l'intention de les protéger ou pour d'autres raisons ? Alors, que choisir, entre le « tout » permissif et la rigueur ? D'ailleurs, un choix est-il nécessaire ? Commençons par le point de vue en faveur de la licence sans entrave accordée à l'enfant, puis nous en viendrons à la nécessité de lui fixer des limites.

Premièrement, la liberté de se mouvoir, de toucher des objets nouveaux, de goûter de nouveaux mets inédits, de sentir le parfum d'une fleur, bref d'exercer ses cinq sens sans cesse sollicités, cette liberté est l'un des facteurs de l'épanouissement de l'enfant. Au contraire, contraindre un enfant à un espace réduit, le couper du monde qui l'entourne a pour effet de retarder son adaptation à la société, adaptation nécessaire quoi qu'en décident ses parents.

Ensuite, un enfant grandit ! En cela, cet individu se montre de plus en plus apte, au fil des années, à découvrir par lui-même, de manière de plus en plus autonome, un monde qu'il peut appréhender de façon sereine et

sécurisée. Par exemple, le jour où la petite Kimy, qui sait faire du vélo depuis un an, s'est rendue par ce moyen de locomotion au goûter d'anniversaire de Cindy, une petite voisine du lotissement, ses parents se sont rendu compte de l'acquisition progressive d'une forme de maturité chez une enfant dont ils n'auraient pas soupçonné le caractère débrouillard.

Cela étant, si l'on ne peut priver un enfant de la découverte du monde -tel Arnolphe constatant qu'Agnès a fait la rencontre d'un jeune homme pendant son absence- il faut bien reconnaître qu'il n'est pas loisible à un adulte normalement constitué de livrer à ses propres pulsions, à ses propres envies, un enfant qu'il a le devoir de protéger.

Tout d'abord, « vivre toutes les expériences qui les tentent » revient à se condamner à une mort certaine, dans la mesure où les enfants n'ont pas la même conscience du danger que les adultes. En effet, tout le monde sait que ces petits êtres se brûlent souvent au contact d'un four à haute température, considèrent comme boisson toute forme de liquide, ne regardent pas spontanément autour d'eux avant de traverser une routes, etc. Exemple plus trivial? Nombreux sont les individus effrayés par les attractions à sensation, tandis qu'étant enfants, ils en étaient friands...

En somme, n'oublions pas le rôle principal d'un parent à l'égard de sa progéniture : le maintenir en vie et en bonne santé jusqu'à sa majorité...